

**AVIS DES SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**UNION INTERNATIONALE DE BANQUES**

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2013 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 7 mai 2014. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Nouredine Hajji et M. Mustapha Medhioub.

**Bilan Consolidé**  
**Arrêté au 31 Décembre 2013**  
**(Unité : en milliers de dinars)**

	Notes	31 /12/2013	31/12/2012 (Retraité en Proforma)	31/12/2012 (Publié)
<b>Actif</b>				
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1)	71 020	79 754
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2)	271 810	106 093 *
AC3	Créances sur la clientèle	(3)	3 151 334	2 929 706 *
AC4	Portefeuille-titres commercial	(4)	369	367
AC5	Portefeuille d'investissement	(5)	58 196	61 617
AC6	Valeurs immobilisées	(6)	43 712	44 776
AC7	Autres actifs	(7)	39 726	37 861 *
	Actif d'impôt différé	(8)	47 124	53 338 *
<b>Total Actif</b>			<b>3 683 291</b>	<b>3 313 512</b>
<b>Passif</b>				
PA1	Banque Centrale et CCP	(9)	-	67 158
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(10)	154 388	28 667 *
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	(11)	2 964 593	2 698 460 *
PA4	Emprunts et ressources spéciales	(12)	332 662	338 431
PA5	Autres passifs	(13)	118 897	99 733 *
	Passif d'impôt différé		29	2 027
<b>Total Passif</b>			<b>3 570 569</b>	<b>3 234 476</b>
	Intérêts des minoritaires dans les autres capitaux propres		4 012	4 151
	Intérêts des minoritaires dans le résultat		(683)	(145)
<b>Intérêts Minoritaires</b>			<b>3 329</b>	<b>4 006</b>
<b>Capitaux propres</b>				
CP1	Capital		196 000	196 000
CP2	Réserves		16 952	32 973
<b>CP5</b>	<b>Résultats reportés</b>		<b>(137 689)</b>	<b>(180 375)</b>
	Résultat reporté hors modifications comptables		(56 221)	(88 450)
	Effet des modifications comptables (net d'impôt)		(81 468)	(91 925) *
CP6	Résultat de l'exercice		34 130	26 432 *
<b>Total capitaux propres</b>		<b>(14)</b>	<b>109 393</b>	<b>75 030</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>			<b>3 683 291</b>	<b>3 313 512</b>

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 7.3)

**Etat des engagements hors bilan consolidé**

**Arrêté au 31 Décembre 2013**

**(Unité : en milliers de dinars)**

	Notes	31 /12/2013	31/12/2012	
<b>Passifs éventuels</b>				
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	(15)	543 745	468 892
HB2	Crédits documentaires	(16)	78 573	55 929
<b>Total des passifs éventuels</b>			<b>622 318</b>	<b>524 821</b>
<b>Engagements donnés</b>				
HB4	Engagements de financements donnés	(17)	85 521	83 904
<b>Total des engagements donnés</b>			<b>85 521</b>	<b>83 904</b>
<b>Engagements reçus</b>				
HB7	Garanties reçues	(18)	846 858	856 978
<b>Total des engagements reçus</b>			<b>846 858</b>	<b>856 978</b>

**Etat de résultat consolidé**  
**Période du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2013**  
**(Unité : en milliers de dinars)**

	Notes	Exercice 2013	Exercice 2012 (Retraité en Proforma)	Exercice 2012 (Publié)
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(19)	214 201	180 187
PR2	Commissions perçues	(20)	49 848	45 028
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(21)	11 269	9 001
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(22)	2 634	2 811
<b>Total des produits d'exploitation bancaire</b>			<b>277 952</b>	<b>237 027</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>				
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	(23)	(90 611)	(73 628)
CH2	Commissions encourues	(24)	(2 537)	(2 288)
CH3	Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-	(1)
<b>Total des charges d'exploitation bancaire</b>			<b>(93 148)</b>	<b>(75 917)</b>
<b>Produit net bancaire</b>			<b>184 804</b>	<b>161 110</b>
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(25)	(29 711)	(26 426) *
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(26)	(2 122)	4 894
PR7	Autres produits d'exploitation		58	23
CH6	Frais de personnel	(27)	(68 774)	(69 574)
CH7	Charges générales d'exploitation	(28)	(18 880)	(19 298)
CH8	Dotations aux amortissements sur immobilisations		(7 534)	(6 946)
<b>Résultat d'exploitation</b>			<b>57 841</b>	<b>43 783</b>
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		260	203
CH11	Impôt sur les bénéfices	(29)	(24 872)	(18 808) *
<b>Résultat des activités ordinaires</b>			<b>33 229</b>	<b>14 721</b>
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		218	1 109
<b>Part de résultat revenant aux minoritaires</b>			<b>(683)</b>	<b>(145)</b>
<b>Résultat net du Groupe</b>			<b>34 130</b>	<b>15 975</b>
<b>Effet de la modification comptable</b>			<b>(81 468)</b>	<b>(91 925)</b>
<b>Résultat net après modifications comptables (net d'impôt)</b>			<b>(47 338)</b>	<b>15 975</b>
<b>Résultat par action (en DT)</b>		(30)	<b>1,741</b>	<b>0,815</b>

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 7.3)

**Etat de flux de trésorerie consolidé**  
**Période du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2013**  
**(Unité : en milliers de dinars)**

	Notes	Exercice 2013	Exercice 2012 (Retraité en Proforma)	Exercice 2012 (Publié)
<b>ACTIVITE D'EXPLOITATION</b>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés		265 883	223 070 *	223 441
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(89 464)	(72 796) *	(73 169)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès des établissements bancaires		-	1 450	1 450
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers		(593)	781 *	683
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(240 094)	(356 393) *	(353 863)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		261 215	269 042 *	268 141
Titres de placement		(1)	(28) *	309
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(88 654)	(79 823) *	(82 413)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		1 285	4 810 *	9 903
Impôt sur les bénéfices		(2 661)	(759) *	(881)
<b>Flux de trésorerie net provenant (affectés) des activités d'exploitation</b>		<b>106 916</b>	<b>(10 645)</b>	<b>(6 400)</b>
<b>ACTIVITE D'INVESTISSEMENT</b>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		1 874	2 920 *	2 475
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		2 059	10 824 *	15 163
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(6 132)	(11 425)	(11 425)
<b>Flux de trésorerie net provenant (affectés) des activités d'investissement</b>		<b>(2 199)</b>	<b>2 320</b>	<b>6 213</b>
<b>ACTIVITE DE FINANCEMENT</b>				
Emission / Remboursement d'emprunts		(4 519)	32 760 *	27 665
Augmentation / diminution ressources spéciales		(3 049)	(839) *	(4 364)
Autres flux de financement		99	(319) *	-
<b>Flux de trésorerie net provenant (affectés) des activités de financement</b>		<b>(7 469)</b>	<b>31 603</b>	<b>23 301</b>
Variation de liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		97 248	23 278 *	23 114
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice		91 757	68 479 *	67 629
<b>Liquidités et équivalents de liquidités fin d'exercice</b>	<b>(31)</b>	<b>189 005</b>	<b>91 757</b>	<b>90 743</b>

(\* ) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 7.4)

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**  
**AU 31 DECEMBRE 2013**

**1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

Les états financiers consolidés du Groupe UIB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale NCT 1 ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04, n° 2001-12, n°2012-09 et n°2013-21.

## 2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2013.

## 3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe UIB sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

## 4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

### Périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

- La société mère : UIB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif.

### Méthode de consolidation

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est la méthode d'intégration globale. Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par l'UIB.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Sociétés	Secteur	% de contrôle	Nature	Méthode de consolidation	% d'intérêt
Union Internationale de Banques	Financier	100,00%	Mère	Intégration Globale	100,00%
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Filiale	Intégration Globale	99,97%
UIB Finance	Financier	99,84%	Filiale	Intégration Globale	99,84%
Internationale SICAR	Financier	34,00%	Filiale	Intégration Globale	34,00%

## 5. PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

### 5.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2013, et au sens de la circulaire 91-24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

## 5.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

### 5.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 31 décembre 2013. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 : actifs incertains	20 %
B3 : actifs préoccupants	50 %
B4 : Actifs compromis	100 %

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

Au mois de juin 2013, la Société Générale a procédé au paiement en faveur de l'UIB des montants correspondants au besoin complémentaire de provisionnement sur des créances ou des parties de créances dépourvues de garanties et/ou non munies de provisions nécessaires. Le montant de cet engagement de paiement est de 40 018 KTND.

### 5.2.2 Provisions collectives

En 2013 et en application des circulaires 2012-09 et 2012-20 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, une provision de 2 935 KTND a été dotée au cours de l'année 2013. Ainsi, la provision collective constituée par la banque s'élève, au 31 Décembre 2013, à 10 200 KTND.

### 5.2.3 Provisions additionnelles: Changement de méthodes comptables

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une nouvelle obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

En application de cette circulaire, les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012 sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture de l'établissement de crédit au titre de l'exercice 2013.

Conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables, Cette nouvelle obligation instaurée par ladite circulaire a été traitée en tant que changement de méthode comptable, dont l'effet sur les exercices antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013.

Par ailleurs et en application du paragraphe 17 de ladite norme, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2012 ont été retraitées en proforma pour les besoins de la comparaison.

L'effet de la nouvelle méthode sur les exercices antérieurs s'élève à (125335) KTND, ayant généré un actif d'impôt différé d'un montant de 43 867 KTND. D'où un impact net sur les capitaux propres de l'exercice 2013 de (81 468) KTND.

Son effet sur l'exercice 2013 s'est traduit par la constatation d'une dotation aux provisions additionnelles de 12 592 KTND et d'une reprise sur provisions de 10 515 KTND.

Par ailleurs et pour les besoins de la comparabilité, les données de l'exercice 2012 ont fait l'objet de retraitement en proforma qui a eu pour effet la présentation d'une modification comptable en diminution des capitaux propres dudit exercice de 91 925 KTND ainsi qu'une dotation aux provisions additionnelles de 6 735 KTND et une reprise sur provisions de 22 823 KTND.

## 5.2.4 Traitement des intérêts impayés sur crédit

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

## 5.3- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 443 402 KTND au 31 décembre 2013 contre 417 164 KTND au 31 décembre 2012 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012 retraité		31/12/2012
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	406 767	388 562	**	264 558
Provision pour risques de contrepartie hors bilan douteux	2 715	1 579		1 579
Provision engagement hors bilan / décote de garantie	1 273	1 331	**	
Provision à caractère général dite collective	10 200	7 265		7 265
Provision pour dépréciation de titres	4 464	2 278		2 278
Provision pour dépréciation fonds gérés Sicar	6 304	4 965		4 965
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	535	44	*	375
Provision pour passifs et charges	11 144	11 140	*	9 498
<b>Total</b>	<b>443 402</b>	<b>417 164</b>		<b>290 518</b>

\*\*Encours des provisions retraité rétrospectivement de l'effet de modification comptable exigée par la circulaire 2013-21 pour un montant de 125 335 KTND.

\*Montant retraité pour le besoin de la comparabilité.

## 5.4- Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant pas droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%, 25% et 33.33%
Logiciel	20%
AAI	10%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%

## 5.5- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

## 5.6- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

## 6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

### 6.1- Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill. Néanmoins, les comptes du Groupe arrêtés au 31 décembre 2013 ne présentent pas d'écarts de première consolidation.

## 6.2- Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont intégralement éliminés du fait que le Groupe est constitué des filiales consolidés avec la méthode d'intégration globale.

## 6.3- Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

## 7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

### 7.1- Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

### 7.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Les éliminations opérées ont principalement porté sur :

- Les comptes courants entre sociétés du Groupe ;
- Les commissions entre sociétés du Groupe ;
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du Groupe ;
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de l'UIB ;
- Les cessions de créances par l'UIB au profit de la société Internationale de Recouvrement de Créances.

### 7.3- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité : bilan et compte de résultat

Au 31 décembre 2013, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 31 décembre 2012:

#### Retraitements du bilan

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant de la modification comptable (Circ 2013-21)	Montant après retraitement
<b>AC2 - Créances sur les établissements bancaires et Financiers</b>		<b>104 711</b>	<b>1 382</b>		<b>106 093</b>
	Reclassement du compte retrait/nos GAB clients des confères de AC7 (b) à AC2 (a)		1 382		
<b>AC3 - Créances sur la clientèle</b>		<b>3 051 394</b>	<b>2 316</b>	<b>(124 004)</b>	<b>2 929 706</b>
	Encours des provisions retraité rétrospectivement de l'effet de la modification comptable exigée par la circulaire BCT 2013-21			(124 004)	
	Reclassement du Stock des crédits Agencements Ameublement aux personnels de AC7 à AC3		2 104		
	Reclassement des comptes en devises débiteurs de PA3(a) à AC3(a)		209		
	Reclassement des comptes indisponibles débiteurs de PA3(e) à AC3(a)		4		
<b>AC7-Autres actifs</b>		<b>38 892</b>	<b>(1 031)</b>		<b>37 861</b>

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant de la modification comptable (Circ 2013-21)	Montant après retraitement
	Reclassement du chèque non payé à présentation selon le sens de la comptabilité matière de AC7 (b) à PA5 (a)		(2 793)		
	Reclassement du Stock des crédits Agencements Ameublement aux personnels de AC7 à AC3		(2 104)		
	Reclassement du compte retrait/nos GAB clients des confrères de AC7 (b) à AC2 (a)		(1 382)		
	Reclassement du compte virements reçus confrères à régulariser à imputer selon le sens de AC7 (b) à PA5(b)		(22)		
	Reclassement du compte charge Back VISA selon le sens de PA5(b) à AC7 (b)		(12)		
	Reclassement du compte escompte chèque devise à cours provisoire à imputer selon le sens de PA5(b) à AC7 (b)		(5)		
	Reclassement du compte diverses opérations monétiques à imputer selon le sens de PA5(b) à AC7 (b)		3		
	Reclassement du compte Traveller's chèques à recouvrer de PA5(a) à AC7 (b)		6		
	Reclassement compte attente chèque à présenter compensation selon sens de la comptabilité matière de AC7 (b) à PA5 (a)		27		
	Reclassement du compte créditeur et débiteur divers centre de traitements selon le sens de PA5(b) à AC7 (b)		34		
	Reclassement du compte Etat impôt taxe foprolos à payer de AC7 (b) à PA5 (b)		67		
	Reclassement du compte caisse de retraite de PA5(b) à AC7 (b)		285		
	Reclassement du compte créditeur et débiteur divers direction du contentieux selon le sens de PA5(b) à AC7 (b)		491		
	Reclassement du compte client interne UIB à imputer selon le sens de PA5(b) à AC7 (b)		609		
	Reclassement du compte liaison westunion de PA5(a) à AC7 (b)		746		
	Reclassement du compte I.S de AC7 (b) à PA5 (b)		3 020		
<b>Actif d'impôt différé</b>		<b>9 470</b>		<b>43 868</b>	<b>53 338</b>

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant de la modification comptable (Circ 2013-21)	Montant après retraitement
	Actif d'impôt différé retraité rétrospectivement de l'effet de la modification comptable exigée par la circulaire BCT 2013-21			43 867	
<b>PA2 - Dépôts et avoirs des Etablissements bancaires et financiers</b>		<b>28 896</b>	<b>(229)</b>		<b>28 667</b>
	Reclassement des soldes OPTIMA des Organismes Financiers de PA2(b) à PA3 (a)		(229)		
<b>PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle</b>		<b>2 698 019</b>	<b>441</b>		<b>2 698 460</b>
	Reclassement des soldes OPTIMA des Organismes Financiers de PA2(b) à PA3 (a)		229		
	Reclassement des comptes en devises débiteurs de PA3(a) à AC3(a)		209		
	Reclassement des comptes indisponibles débiteurs de PA3(e) à AC3(a)		4		
<b>PA5 - Autres passifs</b>		<b>95 946</b>	<b>2 456</b>	<b>1 331</b>	<b>99 733</b>
	Encours des provisions sur risque de contrepartie hors bilan retraité rétrospectivement de l'effet de la modification comptable exigée par la circulaire BCT 2013-21			1 331	
	Reclassement du compte I.S de AC7 (b) à PA5 (b)		3 020		
	Reclassement du compte liaison westunion de PA5(a) à AC7 (b)		746		
	Reclassement du compte client interne UIB à imputer selon le sens de PA5(b) à AC7 (b)		609		
	Reclassement du compte créditeur et débiteur divers direction du contentieux selon le sens de PA5(b) à AC7 (b)		491		
	Reclassement du compte caisse de retraite de PA5(b) à AC7 (b)		285		
	Reclassement du compte Etat impôt taxe foprosos à payer de AC7 (b) à PA5 (b)		67		
	Reclassement du compte créditeur et débiteur divers centre de traitements selon le sens de PA5(b) à AC7 (b)		34		
	Reclassement compte attente chèque à présenter compensation selon sens de la comptabilité matière de AC7 (b) à PA5 (a)		27		
	Reclassement du compte Traveller's chèques à recouvrer de PA5(a) à AC7 (b)		6		

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant de la modification comptable (Circ 2013-21)	Montant après retraitement
	Reclassement du compte diverses opérations monétiques à imputer selon le sens de PA5(b) à AC7 (b)		3		
	Reclassement du compte escompte chèque devise à cours provisoire à imputer selon le sens de PA5(b) à AC7 (b)		(5)		
	Reclassement du compte charge Back VISA selon le sens de PA5(b) à AC7 (b)		(12)		
	Reclassement du compte virements reçus confrères à régulariser à imputer selon le sens de AC7 (b) à PA5(b)		(22)		
	Reclassement du chèque non payé à présentation selon le sens de la comptabilité matière de AC7 (b) à PA5 (a)		(2 793)		

#### Retraitements de l'état de résultat

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant de la modification comptable (Circ 2013-21)	Montant après retraitement
<b>PR5/CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif</b>		<b>(42 514)</b>	<b>16 088</b>	<b>(26 426)</b>
	Coût net du risque retraité rétrospectivement de l'effet de la modification comptable exigée par la circulaire BCT 2013-21		16 088	
<b>CH11 - Impôt sur les bénéfices</b>		<b>(13 177)</b>	<b>(5 631)</b>	<b>(18 808)</b>
	Effet d'impôt différé suite au retraitement rétrospectif de l'effet de la modification comptable exigée par la circulaire BCT 2013-21		(5 631)	

#### 7.4- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité de flux de Trésorerie

Au 31 décembre 2013, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 31 décembre 2012:

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
<b>Produits d'exploitation bancaire encaissés</b>		<b>223 441</b>	<b>(371)</b>	<b>223 070</b>
	Effet de retraitements et d'éliminations au niveau des filiales		(371)	
<b>Charges d'exploitations bancaires décaissées</b>		<b>(73 169)</b>	<b>373</b>	<b>(72 796)</b>
	Effet de retraitements et d'éliminations au niveau des filiales		373	
<b>Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers</b>		<b>683</b>	<b>98</b>	<b>781</b>

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
	Reclassement comptes OPTIMA des organismes de Leasing		98	
<b>Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle</b>		<b>(353 863)</b>	<b>(2 530)</b>	<b>(356 393)</b>
	Reclassement des crédits agencement & ameublement aux personnels		(2 104)	
	Reclassement des soldes débiteurs des comptes en devises		(38)	
	Effet de retraitements et d'éliminations au niveau des filiales		(388)	
<b>Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle</b>		<b>268 141</b>	<b>901</b>	<b>269 042</b>
	Reclassement comptes OPTIMA des organismes de Leasing		(98)	
	Reclassement des soldes débiteurs des comptes en devises		38	
	Effet de retraitements et d'éliminations au niveau des filiales		961	
<b>Titres de placements</b>		<b>309</b>	<b>(337)</b>	<b>(28)</b>
	Effet de retraitements et d'éliminations au niveau des filiales		(337)	
<b>Sommes versées au personnel et créditeurs divers</b>		<b>(82 413)</b>	<b>2 590</b>	<b>(79 823)</b>
	Reclassement des crédits agencement & ameublement aux personnels		2 104	
	Reclassement du compte retrait / nos GAB clients des confrères		363	
	Effet de retraitements et d'éliminations au niveau des filiales		123	
<b>Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>9 903</b>	<b>(5 093)</b>	<b>4 810</b>
	Effet de retraitements et d'éliminations au niveau des filiales		(5 093)	
<b>Impôt sur les bénéfices</b>		<b>(881)</b>	<b>122</b>	<b>(759)</b>
	Effet de retraitements et d'éliminations au niveau des filiales		122	
<b>Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement</b>		<b>2 475</b>	<b>445</b>	<b>2 920</b>
	Effet de retraitements et d'éliminations au niveau des filiales		445	
<b>Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement</b>		<b>15 163</b>	<b>(4 339)</b>	<b>10 824</b>
	Effet de retraitements et d'éliminations au niveau des filiales		(4 339)	

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
<b>Emission/Remboursement d'emprunts</b>		27 665	5 095	32 760
	Effet de retraitements et d'éliminations au niveau des filiales		5 095	
<b>Augmentation/diminution ressources spéciales</b>		(4 364)	3 525	(839)
	Effet de retraitements et d'éliminations au niveau des filiales		3 525	
<b>Autres flux de financement</b>		-	(319)	(319)
	Effet de retraitements et d'éliminations au niveau des filiales		(319)	
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice</b>		23 114	164	23 278
	Reclassement du compte retrait / nos GAB clients des confrères		363	
	Reclassement des titres SICAV		(199)	
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en début de l'exercice</b>		67 629	850	68 479
	Reclassement du compte retrait / nos GAB clients des confrères		1 019	
	Reclassement des titres SICAV		(169)	

**NOTES EXPLICATIVES**

(Les chiffres sont exprimés en KTND : milliers de Dinars)

**NOTES SUR LES POSTES D'ACTIF**

**Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Ce poste présente au 31 décembre 2013 un solde de 71 020 KTND contre 79 754 KTND au 31 décembre 2012 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Banque Centrale comptes ordinaires	36 666	18 057
Caisse espèces en dinars	20 258	35 985
Alimentation GAB	5 917	4 193
Remise des fonds à IBS	4 917	19 973
Caisse espèces en devises	2 007	1 158
Espèces en route	1 291	467
CCP et TGT comptes ordinaires	15	31
<b>Sous total</b>	<b>71 071</b>	<b>79 864</b>
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(51)	(110)
<b>Total</b>	<b>71 020</b>	<b>79 754</b>

**Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers**

Ce poste présente au 31 décembre 2013 un solde de 271 810 KTND contre 106 093 KTND au 31 décembre 2012 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012 Retraité	31/12/2012
Placements chez les correspondants étrangers	154 063	24 130	24 130
Placements devises chez la BCT	98 498	46 694	46 694
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	16 390	11 514	11 514
Autres concours	2 032	1 981 *	599
Placements dinars chez la BCT	1 000	22 000	22 000
Comptes ordinaires chez les correspondants locaux	2	1	1
<b>Sous total</b>	<b>271 985</b>	<b>106 320</b>	<b>104 938</b>
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(175)	(227)	(227)
<b>Total</b>	<b>271 810</b>	<b>106 093</b>	<b>104 711</b>

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 7.3)

**Note 3 : Créances sur la clientèle**

Au 31 décembre 2013, les créances sur la clientèle présentent un solde net de 3 151 334 KTND contre 2 929 706 KTND au 31 décembre 2012, se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012 Retraité	31/12/2012
Comptes ordinaires débiteurs	253 922	261 747 *	261 515
Autres concours à la clientèle	3 493 066	3 248 338 *	3 246 254
Crédits sur ressources spéciales	27 342	18 792	18 792
<b>Sous total</b>	<b>3 774 330</b>	<b>3 528 877</b>	<b>3 526 561</b>
Agios et intérêts réservés	(206 029)	(203 344)	(203 344)
Provisions sur créances douteuses	(282 324)	(264 558) **	(264 558)
Provision sur créances douteuses décotes des garanties	(124 443)	(124 004) **	-
Provisions à caractère générale dite collective	(10 200)	(7 265)	(7 265)
<b>Total Net des Provisions</b>	<b>3 151 334</b>	<b>2 929 706</b>	<b>3 051 394</b>

(\*) Chiffres retraités pour le besoin de la comparabilité (Cf. Note 7.3)

(\*\*) Encours des provisions retraité rétrospectivement de l'effet de modification comptable exigée par la circulaire BCT 2013-21

Les agios réservés et provisions sur la clientèle, hors engagements par signature se détaillent ainsi:

Désignation	31/12/2013	31/12/2012 Retraité	31/12/2012
Provisions sur créances douteuses	282 324	264 558 **	264 558
Provision sur créances douteuses décotes des garanties	124 443	124 004 **	-
Provisions à caractère générale dite collective	10 200	7 265	7 265
<b>Total des provisions pour risques de contre partie</b>	<b>416 967</b>	<b>395 827</b>	<b>271 823</b>
Agios sur comptes non mouvementés	160 854	157 353	157 353
Intérêts réservés sur consolidations	8 730	9 897	9 897
Intérêts réservés sur crédits à court terme	3 817	2 532	2 532
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	27 293	28 483	28 483
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	2 446	2 358	2 358
Commissions réservées sur cautions dinars	115	308	308

Autres commissions réservées	2 774	2 413	2 413
<b>Total des agios et intérêts réservés</b>	<b>206 029</b>	<b>203 344</b>	<b>203 344</b>
<b>Total</b>	<b>622 996</b>	<b>599 171</b>	<b>475 167</b>

(\*\*)Encours des provisions retraité rétrospectivement de l'effet de modification comptable exigée par la circulaire BCT 2013-21

#### Note 4 : Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial présente un solde de 369 KTND au 31 décembre 2013 contre 367 KTND au 31 décembre 2012. Cette rubrique est constituée exclusivement par des titres de placements souscrits par la SICAR.

#### Note 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique totalise 58 196 KTND au 31 décembre 2013 contre 61 617 KTND au 31 décembre 2012 se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Titres d'investissement	31 107	33 579
Titres de participations	37 857	35 281
<b>Sous total</b>	<b>68 964</b>	<b>68 860</b>
Provisions pour dépréciation titres	(4 464)	(2 278)
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	(6 304)	(4 965)
<b>Total des provisions</b>	<b>(10 768)</b>	<b>(7 243)</b>
<b>Total</b>	<b>58 196</b>	<b>61 617</b>

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Bons de trésor et assimilables (BTA)	27 000	30 000
Emprunts obligataires	2 538	2 769
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	1 335	291
Créances rattachés sur BTA	234	519
<b>Total</b>	<b>31 107</b>	<b>33 579</b>

#### Note 6 : Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées présentent un solde net de 43 712 KTND au 31 décembre 2013 contre 44 776 KTND se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Immobilisations corporelles	99 678	94 272
Amortissement des immobilisations corporelles	(59 274)	(52 930)
Immobilisations incorporelles	9 687	9 142
Amortissement des immobilisations incorporelles	(6 988)	(6 015)
Immobilisations incorporelles en cours	609	307
<b>Total</b>	<b>43 712</b>	<b>44 776</b>

#### Note 7 : Autres actifs

Ce poste présente un solde de 39 726 KTND au 31 décembre 2013 contre 37 861 KTND au 31 décembre 2012 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012 Retraité	31/12/2012
Crédits aux personnels	14 333	13 443 *	15 540
Créances prises en charge par l'Etat	9 602	10 475	10 475

Comptes d'attente et de régularisation actifs	5 958	4 735 *	8 436
Actions en défense	4 994	3 036	3 036
Etat impôts et taxes	4 290	5 305	-
Divers autres actifs	1 084	911	1 443
Provisions sur autres actifs	(535)	(44)	(38)
<b>Total</b>	<b>39 726</b>	<b>37 861</b>	<b>38 892</b>

(\*)Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 7.3)

#### Note 8 : Actif d'impôt différé

L'actif d'impôt différé totalise au 31 décembre 2013, 47 124 KTND contre 53 338 KTND au 31 décembre 2012. Il porte principalement sur le stock des provisions constituées par la société mère et non déduites fiscalement.

#### NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

#### Note 9 : Banque Centrale & CCP

L'encours des emprunts auprès de la BCT présente au 31 décembre 2013 un solde nul contre 67 158 KTND au 31 décembre 2012.

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Emprunt dinars auprès de la BCT	-	66 000
Comptes CCP ordinaires passif	-	577
Dettes rattachés BCT	-	581
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>67 158</b>

#### Note 10 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2013 à 154 388 KTND contre 28 667 KTND au 31 décembre 2012 se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012 Retraité	31/12/2012
Placement devise SG	141 284	-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires résidents	6 835	20 000	20 000
Dépôts et avoirs des établissements bancaires non résidents	5 783	7 783	7 783
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	274	867 *	1 096
Intérêts courus sur placements devise SG	211	-	-
Dettes rattachés sur les établissements bancaires	1	17	17
<b>Total</b>	<b>154 388</b>	<b>28 667</b>	<b>28 896</b>

(\*)Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 7.3)

#### Note 11 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 2 964 593 KTND au 31 décembre 2013 contre 2 698 460 KTND au 31 décembre 2012. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012 Retraité	31/12/2012
Dépôts à vue	845 070	819 858 *	823 842
Comptes d'épargne	1 055 849	982 580	982 580
Comptes à terme et bons de caisse	937 969	743 854	743 854
Fonds gérés pour compte	12 629	10 279	10 279
Certificats de dépôts	52 891	62 377	62 377
Autres dépôts et avoirs	60 185	79 512 *	75 087
<b>Total</b>	<b>2 964 593</b>	<b>2 698 460</b>	<b>2 698 019</b>

(\*)Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 7.3)

**Note 12 : Emprunts et ressources spéciales**

Ce poste présente un solde de 332 662 KTND au 31 décembre 2013 contre 338 431 KTND au 31 décembre 2012, il se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Emprunts obligataires	199 647	198 711
Emprunts subordonnés	80 000	80 000
Emprunt en devises	21 102	26 606
Ressources spéciales	23 733	26 664
Dettes rattachées	8 180	6 450
<b>Total</b>	<b>332 662</b>	<b>338 431</b>

La Banque a émis au cours du second semestre 2012 un emprunt obligataire de 40 000 KTND qui a été clôturé début 2013. Les souscriptions au titre de cet emprunt effectuées en 2013 s'élèvent à 18 600 KTND.

La baisse de l'encours de l'emprunt en devise est expliquée par le règlement des montants échus de l'emprunt en dollar auprès de la Société Générale pour un montant de 5 504KTND.

**Note 13 : Autres passifs**

Les autres passifs présentent un solde de 118 897 KTND au 31 décembre 2013 contre 99 733 KTND au 31 décembre 2012 se détaillant ainsi:

Désignation	31/12/2013	31/12/2012 Retraité	31/12/2012
Etat impôts et taxes	26 286	8 770 *	5 692
Comptes d'attente et de régularisation passif	21 598	21 612 *	20 404
Valeurs exigibles après encaissement	17 124	13 101 *	15 144
Sommes dues au personnel	16 417	15 772 *	15 761
Provision pour passifs et charges	13 859	12 719 *	11 077
Saisies arrêts clients	8 825	9 512	9 512
Provision sur chèques certifiés	5 177	6 496	6 496
Charges provisionnées pour congé à payer	4 059	5 312 *	5 291
Cotisation CNSS	3 031	3 287 *	3 002
Fournisseurs factures à payer	2 521	3 152	3 164
Autres	-	- *	403
<b>Total</b>	<b>118 897</b>	<b>99 733</b>	<b>95 946</b>

(\*)Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 7.3)

## NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES

### Note 14 : Capitaux propres

A la date du 31 décembre 2013, le capital social du Groupe s'élève à 196 000 KDT correspondant au capital de la société mère UIB. Il est composé de 17 600 000 d'actions et de 2 000 000 de certificats d'investissement d'une valeur nominale de 10 DT, libérés en totalité.

Les capitaux propres du Groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2013, accusent au 31 décembre 2013 un total de 109 393 KTND contre 75 030 KTND au 31 décembre 2012, soit une variation de 34 363 KTND.

La variation des capitaux propres se détaillent comme :

	Capital social	Résultats reportés	Réserve légale	Réserves de consolidation groupe	Autres réserves	Fonds social	Modification comptable	Total des CP avant Résultat	Résultat de la période	Total des CP
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2013</b>	196 000	(88 450)	4 760	18 605	289	9 319	-	140 523	15 975	156 498
Effet modification comptable	-	-	-	-	-	-	(91 925)	(91 925)	10 457	(81 468)
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2013 retraité</b>	196 000	(88 450)	4 760	18 605	289	9 319	(91 925)	48 598	26 432	75 030
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	42 686	-	(16 254)	-	-	-	26 432	(26 432)	-
Changement de méthodes comptables	-	-	-	3	-	-	-	3	-	3
Autres Reclassements	-	(10 457)	-	(7)	-	138	10 457	131	-	131
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	34 129	34 130
Reclassement / Fonds social	-	-	-	99	-	-	-	99	-	99
<b>Situation à la clôture de l'exercice 2013</b>	196 000	(56 221)	4 760	2 446	289	9 457	(81 468)	75 263	34 130	109 393

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

### Note 15 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 543 745 KTND au 31 décembre 2013 contre 468 892 KTND au 31 décembre 2012. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Cautions émises en faveur de la clientèle	157 397	142 344
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	358 610	306 519
Avals donnés en devises	23 714	16 119
Avals donnés en dinars	4 024	3 910
<b>Total Cautions, avals et autres garanties données</b>	<b>543 745</b>	<b>468 892</b>

### Note 16: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 78 573 KTND au 31 décembre 2013 contre 55 929 KTND au 31 Décembre 2012. Le solde se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Ouverture de Credoc import confirmé	43 428	28 370
Règlement Credoc import confirmé	16 721	12 811
Ouverture Credoc import non confirmé	8 875	5 280

Règlement Credoc import non confirmé	2 465	2 449
Acceptation de crédit acheteur import	-	44
<b>Sous total Credoc import</b>	<b>71 489</b>	<b>48 954</b>
Confirmation de Credoc export	5 979	6 160
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	1 105	815
<b>Sous total Credoc export</b>	<b>7 084</b>	<b>6 975</b>
<b>Total</b>	<b>78 573</b>	<b>55 929</b>

**Note 17 : Engagements de financements donnés**

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu, des autorisations de découvert autorisés et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté.

Les engagements donnés présentent un solde de 85 521 KTND au 31 décembre 2013 contre 83 904 KTND au 31 décembre 2012 :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Engagements de financements donnés aux clientèles	85 521	83 904
<b>Total Engagements de financements donnés</b>	<b>85 521</b>	<b>83 904</b>

**Note 18 : Garanties reçues**

Les garanties reçues représentent un solde de 846 858 KTND au 31 décembre 2013 contre 856 978 KTND au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Garanties reçues des autres établissements de crédit	529 198	517 114
Garanties reçues de la clientèle	218 256	227 643
Garanties reçus de l'Etat	97 494	110 908
Compagnies d'assurance	1 910	1 313
<b>Total</b>	<b>846 858</b>	<b>856 978</b>

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 529 198 KTND au 31 décembre 2013 contre 517 114 KTND au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	358 609	306 519
Garanties données par la Société Générale	108 753	152 718
Garanties reçues des correspondants étrangers	48 109	46 473
Confirmation banque Credoc export	7 083	6 976
Garanties reçues des correspondants locaux	6 644	4 428
<b>Total Garanties reçues des autres établissements de crédit</b>	<b>529 199</b>	<b>517 114</b>

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 218 256 KTND au 31 décembre 2013 contre 227 643 KTND au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Garanties hypothécaires	200 954	218 943
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	17 302	8 700
<b>Total Garanties reçues de la clientèle</b>	<b>218 256</b>	<b>227 643</b>

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 97 494 KTND au 31 décembre 2013 contre 110 908 KTND au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Autres garanties reçus de l'Etat	63 739	85 595
SOTUGAR	17 030	17 639
FNG et FOPRODI	16 725	7 674
<b>Total</b>	<b>97 494</b>	<b>110 908</b>

#### **NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**

##### **Note 19 : Intérêts et revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 214 201KTND au 31 décembre 2013 se détaillant ainsi :

<b>Désignation</b>	<b>Exercice 2013</b>	<b>Exercice 2012</b>
Opérations avec les étab. bancaires et financiers	2 468	1 650
Opérations avec la clientèle	205 536	172 677
Autres intérêts et revenus assimilés	6 197	5 860
<b>Total</b>	<b>214 201</b>	<b>180 187</b>

##### **Note 20 : Commissions perçues**

Les commissions totalisent 49 848 KDT au 31 décembre 2013 se détaillant ainsi :

<b>Désignation</b>	<b>Exercice 2013</b>	<b>Exercice 2012</b>
Commissions sur crédits	14 594	11 229
Commissions sur monétique banque à distance	13 734	12 137
Commissions sur moyens de paiement	6 245	6 036
Autres produits sur services financiers	5 193	5 396
Commissions sur comptes	4 346	4 775
Commissions sur opérations de caisse	1 342	1 213
Autres commissions	4 394	4 242
<b>Total</b>	<b>49 848</b>	<b>45 028</b>

##### **Note 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières**

Le solde de ce poste s'élève à 11 269 KDD au 31 décembre 2013 se détaillant ainsi :

<b>Désignation</b>	<b>Exercice 2013</b>	<b>Exercice 2012</b>
Gain net sur titres de transaction	-	5
Gain net sur titres de placement	11	67
Gain net sur opérations de change	11 258	8 929
<b>Total</b>	<b>11 269</b>	<b>9 001</b>

##### **Note 22 : Revenus du portefeuille d'investissement**

Les gains sur portefeuille d'investissement totalisent 2634 KTND au 31 décembre 2013 et se détaillent ainsi :

<b>Désignation</b>	<b>Exercice 2013</b>	<b>Exercice 2012</b>
Intérêts sur obligations	148	135
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	373	132
Intérêts sur bons de trésor assimilables	1 759	1 898
Intérêt sur titres d'investissement SICAR	354	646

<b>Total</b>	<b>2 634</b>	<b>2 811</b>
--------------	--------------	--------------

**Note 23 : Intérêts encourus et charges assimilées**

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 90 611 KTND au 31 décembre 2013 se détaillant ainsi :

Désignation	Exercice 2013	Exercice 2012
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	4 854	5 661
Emprunts et ressources spéciales	15 884	14 205
Opérations avec la clientèle	68 828	52 998
Autres intérêts et charges	1 045	764
<b>Total</b>	<b>90 611</b>	<b>73 628</b>

**Note 24 : Commissions encourues**

Les commissions encourues s'élèvent à 2 537 KTND au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice 2013	Exercice 2012
Commissions monétiques	1 681	1 398
Redevances et prestations	358	256
Frais télégrammes télex	226	219
Frais de confection carnet de chèques	106	94
Autres commissions	84	138
Règlement télécom SMS Banking	60	183
Rémunération du fonds géré SICAR	22	-
<b>Total</b>	<b>2 537</b>	<b>2 288</b>

**Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif**

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non couvertes par provisions s'élèvent à 29 711KTND au 31 décembre 2013 :

Désignation	Exercice 2013	Exercice 2012 Retraité	Exercice 2012
Coût net du risque clientèles	29 075	22 510 **	38 598
Coût net du risque divers	636	3 916	3 916
<b>Total</b>	<b>29 711</b>	<b>26 426</b>	<b>42 514</b>

(\*\*) Retraité rétrospectivement de l'effet de la modification comptable exigée par la circulaire BCT 2013-21

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

Désignation	Exercice 2013	Exercice 2012 Retraité	Exercice 2012
Dotations aux provisions collectives	2 935	565	565
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	36 897	41 410 **	41 411
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie provenant de la décote	12 592	6 736 **	-
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(22 864)	(26 304) **	(3 481)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	( 7 436)	(1 948) *	(24 950)
Reprise de provision suite aux recouvrements de créances chez l'IRC	(2 078)	(391) *	-
Pertes couvertes de contrepartie	7 436	1 948	1 948
Pertes non couvertes de contrepartie	485	1 046	1 046
Recouvrement sur créances passées par perte	(28)	(51)	(51)
Reprise de provision sur créances cédées à l'IRC	-	- *	22 611
Dotations pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	1 195	405	405
Reprise pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(59)	(906)	(906)

<b>Total</b>	<b>29 075</b>	<b>22 510</b>	<b>38 598</b>
--------------	---------------	---------------	---------------

(\*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

(\*\*) Retraité rétrospectivement de l'effet de la modification comptable exigée par la circulaire BCT 2013-21

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

Désignation	Exercice 2013	Exercice 2012
Dotations aux provisions pour risques et charges	722	5 912
Reprises sur provisions pour risques et charges	(401)	(1 852)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	85	300
Reprises sur provision sur comptes d'actifs	(96)	(1 250)
Perte sur éléments hors exploitation	441	2 507
Perte sur autres éléments d'exploitation	358	1 262
Gain sur éléments hors exploitation	(473)	(2 963)
<b>Total</b>	<b>636</b>	<b>3 916</b>

**Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Les dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement totalisent 2 122 KTND au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice 2013	Exercice 2012
Dotations aux provisions sur titres de participation	(2 202)	(263)
Dotations aux provisions sur fonds géré SICAR	(1 798)	(498)
Pertes sur titres d'investissement	(1)	(351)
Plus value cession titres d'investissement	1 217	4 809
Reprise sur provisions sur titres de participation	202	-
Reprise provisions sur fonds géré SICAR	460	1 197
<b>Total</b>	<b>(2 122)</b>	<b>4 894</b>

**Note 27 : Frais de Personnel**

Les frais de personnel s'élèvent à 68 774 KTND au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice 2013	Exercice 2012
Rémunération du personnel	51 821	51 652
Charges sociales	12 588	12 899
Autres charges de personnel	4 297	5 124
Dotations et reprise aux provisions sur indemnité fin de carrière	68	(101)
<b>Total</b>	<b>68 774</b>	<b>69 574</b>

**Note 28 : Charges générales d'exploitation**

Les charges générales d'exploitation totalisent 18 880 KTND au 31 décembre 2013 se détaillant ainsi :

Désignation	Exercice 2013	Exercice 2012
Travaux fournitures et services extérieurs	8 283 *	7 449
Frais divers de gestion	10 597 *	11 849
<b>Total</b>	<b>18 880</b>	<b>19 298</b>

(\*)Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Les travaux et services extérieurs présentent un flux de 8 283 KTND et se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice 2013	Exercice 2012
Loyers commerciaux	2 649	2 434
Maintenance logiciel informatique	1 424	1 123
Autres services extérieurs	709	776
Assurance globale banque	484	486
Entretien et nettoyage immeubles	435	435
Honoraires commissaires aux comptes	391	397

Maintenance matériel informatique	437	282
Loyer personnel logements de fonction	263	254
Assurance immeubles et voitures	317	253
Gardiennage et surveillance	239	234
Frais judiciaires	379	277
Rémunération d'intermédiaires	279	197
Honoraires service assistance Société Générale	115	123
Sous-traitance archives	95	95
Sous-traitance informatique	25	28
Maintenance et consommable photocopieurs	13	16
Entretien et réparation divers	29	25
Autres charges d'exploitation bancaire	-	14
<b>Total</b>	<b>8 283</b>	<b>7 449</b>

#### Note 29 : Impôt sur les sociétés

Le Groupe est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 35%. La charge d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2013 totalise 24 872KTND et se détaille comme suit :

Désignation	Exercice 2013	Exercice 2012 Retraité	Exercice 2012
Impôt courant	20 558	3 200	3 200
Impôt différé	4 314	15 608 *	9 977
<b>Total</b>	<b>24 872</b>	<b>18 808</b>	<b>13 177</b>

(\*)Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 7.3)

#### Note 30 : Résultat par action

Désignation	Exercice 2013	Exercice 2012 Retraité	Exercice 2012
Résultat net (en KTND)	34 130	26 432	15 975
Nombre moyen d'actions ordinaires	19 600 000	19 600 000	19 600 000
<b>Résultat par action (en DT)</b>	<b>1,741</b>	<b>1,349</b>	<b>0,815</b>

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

#### ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

##### Note 31 : Liquidités et Equivalents de liquidités en début d'exercice.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint, au 31 décembre 2013, un solde de 189 005 KTND contre 91 757KTND au 31 décembre 2012 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012 Retraité	31/12/2012
Caisse et avoirs auprès de la BCT, ccp et TGT	71 070	79 863 *	147 982
Créances sur les établissements bancaires	271 838	106 252 *	36 177
Emprunts auprès de la banque centrale	-	(66 577) *	(66 000)
Dépôts des établissements bancaires et financiers	(153 903)	(27 783) *	(27 783)
Titres de transactions	-	- *	367
<b>Total</b>	<b>189 005</b>	<b>91 757</b>	<b>90 743</b>

(\*)Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 7.4)

### **Note 32 – Passifs éventuels - Provisions**

*La société mère « Union Internationale de Banques » a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi en matière d'impôts, droits et taxes portant sur les exercices 2008, 2009, 2010 et 2011 et ayant abouti à une notification préliminaire de 4 392 KTND et l'annulation du crédit d'impôt s'élevant à 3 354 KTND. La banque a provisionné, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le redressement en question et le risque relatif à l'année 2012 et ce, à concurrence de 3 400 KTND. A la date d'arrêté des présents états financiers, l'affaire est encore en cours de négociation avec l'Administration fiscale.*

*La société mère « Union Internationale de Banques » a fait l'objet d'un contrôle social ayant couvert la période allant du 30 septembre 2009 au 30 septembre 2012 et ayant abouti à une notification préliminaire de 2 417 KTND. La banque a provisionné, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le redressement en question ainsi que le risque relatif au dernier trimestre de l'année 2012 et ce, à concurrence de 1 500 KTND. En juin 2013, la banque a reçu la mise en demeure relative au dit contrôle qui maintient le même montant du risque soit 2 417 KDT. La taxation d'office avec le même risque social a été communiquée à la banque en juillet 2013. La banque a intenté une action en justice pour contester cette taxation. Il est à noter que l'organisme social a procédé à une saisie arrêt sur le compte de l'UIB à la Banque Centrale de Tunisie pour un montant de 2 157 KTND. A la date d'arrêté des présents états financiers, l'affaire suit encore en cours.*

### **Note 33 – Evènements postérieurs à la date de clôture**

*Les présents états financiers consolidés ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 6 mars 2014. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.*

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2013**

**Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 juin 2012, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de l'Union Internationale de Banques relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

#### **I. Rapport sur les états financiers consolidés**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Union Internationale de Banques (UIB), comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2013, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 109 393 KTND, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 34 130 KTND.

##### **1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

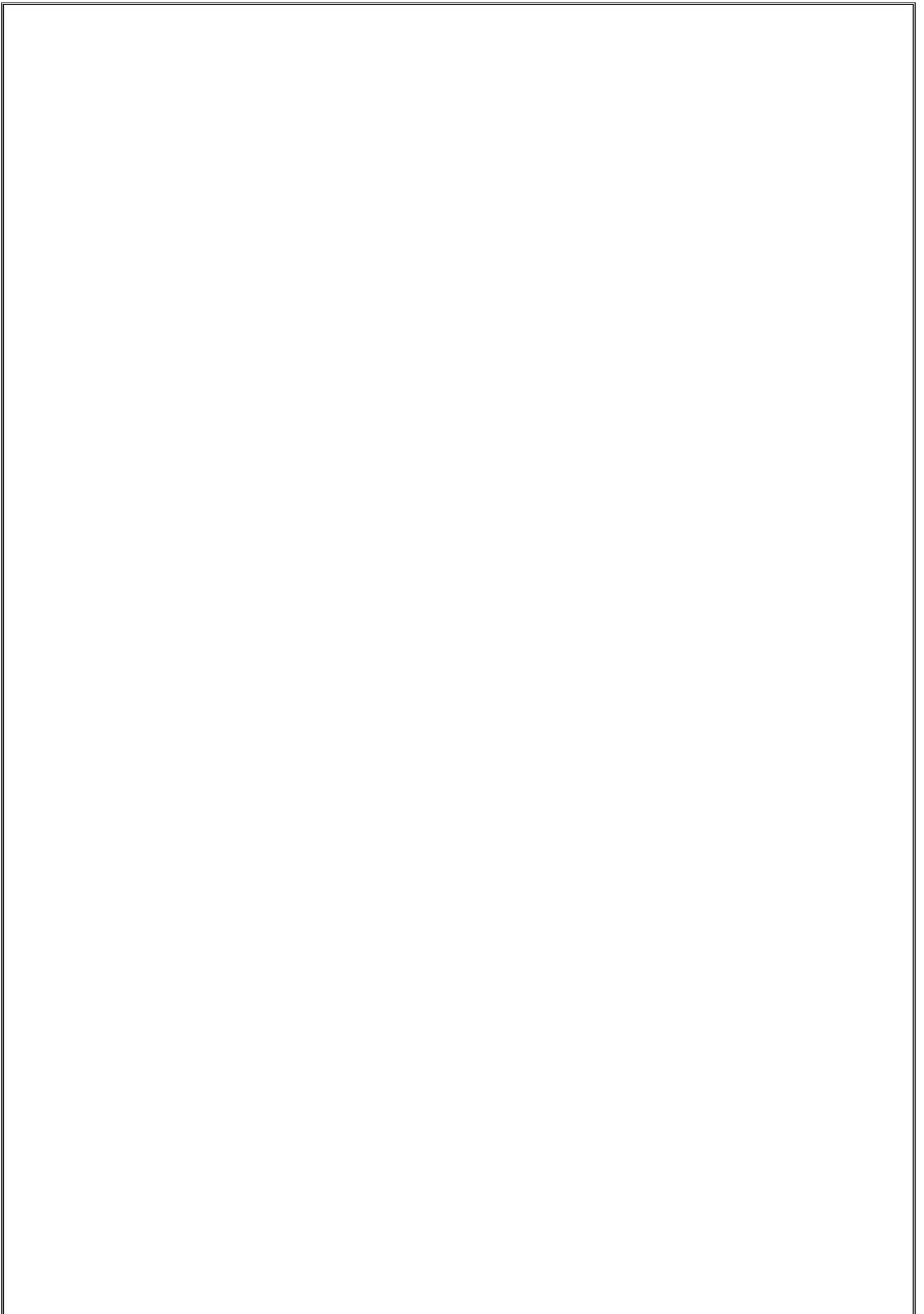
La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

##### **2. Responsabilité des commissaires aux comptes**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



### 3. Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie du Groupe « Union Internationale de Banques » pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### 4. Paragraphes d'observation

- a. Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers 5.2.3 « Provisions additionnelles : Changement de méthodes comptables » décrivant une nouvelle obligation pour les établissements de crédit instaurée par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 30 décembre 2013, de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net.

En application de cette circulaire, les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012, sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture de l'établissement de crédit au titre de l'exercice 2013.

Conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables, cette nouvelle obligation instaurée par ladite circulaire a été traitée en tant que changement de méthode comptable, dont l'effet sur les exercices antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013.

Par ailleurs et en application du paragraphe 17 de ladite norme, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2012 ont été retraitées en proforma pour les besoins de la comparabilité.

L'effet de la nouvelle méthode sur les exercices antérieurs s'élève à 125 335 KTND ayant généré un actif d'impôt différé de 43 867 KTND, soit un effet net qui a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013 de 81 468 KTND. L'effet de ladite méthode sur l'exercice 2013 s'est traduit par la constatation d'une dotation aux provisions additionnelle de 12 592 KTND et d'une reprise sur provisions de 10 515 KTND.

- b. Nous attirons votre attention sur le fait que les états financiers individuels de la société mère « Union Internationale de Banques » font apparaître des fonds propres de 61 335 KTND, en deçà de la moitié du capital social de la banque qui s'élève à 196 000 KTND.

A cet effet, le ratio de solvabilité de la banque s'élève au 31 décembre 2013 à 5,16% ; il est en deçà du seuil minimum de 9% exigé par l'article 4 (nouveau) de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que complétée et modifiée par les textes subséquents.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration réuni le 6 Mars 2014 s'est proposé de procéder à une opération de recapitalisation de l'ordre de 150 000 KTND afin de consolider la situation des fonds propres de la banque.

- c. Nous attirons votre attention sur les incertitudes suivantes exposées dans la note aux états financiers 32 « Passifs éventuels - Provisions » :

- La société mère « Union Internationale de Banques » a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi en matière d'impôts, droits et taxes portant sur les exercices 2008, 2009, 2010 et 2011 et ayant abouti à une notification préliminaire de 4 392 KTND et l'annulation du crédit d'impôt s'élevant à 3 354 KTND. La banque a provisionné, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le redressement en question et le risque relatif à l'année 2012 et ce, à concurrence de 3 400 KTND. A la date de signature du présent rapport, l'affaire est encore en cours de négociation avec l'Administration fiscale.

- La société mère « Union Internationale de Banques » a fait l'objet d'un contrôle social ayant couvert la période allant du 30 septembre 2009 au 30 septembre 2012 et ayant abouti à une notification préliminaire de 2 417 KTND. La banque a provisionné, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le redressement en question ainsi que le risque relatif au dernier trimestre de l'année 2012 et ce, à concurrence de 1 500 KTND.

En juillet 2013, la banque a reçu une taxation d'office portant sur la totalité du montant du redressement soit 2 417 KDT. La banque a intenté une action en justice pour contester cette taxation. L'organisme social a procédé à une saisie arrêt sur le compte de l'UIB ouvert auprès de la Banque Centrale de Tunisie pour un montant de 2 157 KTND. A la date de signature du présent rapport, l'affaire suit encore son cours.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif de ces situations ne peut pas être estimé de façon précise.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces questions.

## II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du Groupe au titre de l'exercice 2013.

Tunis, le 18 avril 2014

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young  
Noureddine Hajji

FINOR  
Mustapha Medhioub